

BARREAU DE TOULOUSE

# Séance Solennelle d'ouverture de la Conférence de Stage

6 FEVRIER 1988

DISCOURS

de

M. le Bâtonnier de CAPELLA



Eloge de Bernard Antoine Tajan

par Maître François AXISA

Médaille d'Or

Prix Henri Ebelot



Dissertation sur la Justice Politique

par Maître Thierry CARRERE

Médaille d'Or

Prix Laumont - Peyronnet

## Eloge de Bernard Antoine TAJAN

par Me François AXISA

Médaille d'Or  
Prix Henri Ebelot

*« La Cour déclare, ledit Jean Calas, père, atteint et convaincu de crime d'homicide par lui commis sur la personne de Marc Antoine Calas, son fils aîné, pour réparation de quoy le condamne à être livré en mains de l'Exécuteur de la Haute Justice qui, tête, pieds nus, en chemise, la hart au col, le montera sur le charriot et le conduira devant la porte principale de l'Eglise de Toulouse où étant à genoux tenant en ses mains une torche de cire jaune allumée, du poids de deux livres, il lui fera faire amende honorable et demander pardon à Dieu, au Roy et à la Justice de ses crimes et méfaits.*

*Puis le conduira à la place Saint-Georges de cette ville, où, sur un échafaud, il lui rompra et brisera bras, jambes, cuisses et reins, ensuite l'exposera sur une roue qui sera dressée tout auprès dudit échafaud, la face tournée vers le ciel pour y vivre en peine et repentance de ses crimes et méfaits et servir d'exemple et donner de la terreur aux méchants.*

*Sera ledit Calas étranglé après avoir resté deux heures sur la roue.*

*Et son corps sera jeté dans un bûcher ardent préparé à cet effet sur ladite place, pour y être consommé par les flammes et ensuite les cendres jetées au vent. »*

Monsieur le Premier Président,  
Monsieur le Procureur Général,  
Monsieur le Bâtonnier,  
Mesdames, Messieurs,  
Mes chers Confrères,

*Ecoutez un instant les cris du supplicié auxquels se mêlent les grincements de la roue.*

*Respirez les odeurs de chairs brûlées par le fer.*

*Voyez ces os qui brisés éclatent sous les efforts du bourreau.*

*Et tel Barthes,*

*Repassez vous du spectacle de cet être qui n'a plus rien d'un homme et qui enfin, expire.*

*Profitez-en, demain, une révolution, qui eut de bien étranges pudeurs, propulsera le modernisme jusque dans la peine de mort.*

*Ce siècle, qui fut aussi celui des lumières, perdait souvent de son éclat sous les platanes de la Place du Salin, ou à l'ombre des murailles du château narbonnais.*

*Les parlementaires, jaloux détenteurs de la puissance judiciaire, n'auraient-ils été éclairés, que pour décorer les fiers hôtels dont ils s'étaient dotés ?*

*Force est de constater que notre Parlement, loin d'échapper à la règle commune, fut à en croire Voltaire, le plus sanglant de France.*

*Pourtant déjà des nuages s'amoncellent, annonceurs de la formidable tempête révolutionnaire.*

*Bientôt d'autres têtes, qui commandent aujourd'hui aux terribles supplices, rouleront sur d'autres échafauds.*

*La monarchie qui n'avait à l'esprit que des réformes politiques, avait tenté cependant de mettre les Parlements au pas.*

*Louis XV, qui ne fut pas que « le bien aimé », avait aboli les Parlements sous la houlette du chancelier Maupeou.*

*Louis XVI, tel une faible Pénélope se laisse arracher leur rappel, et le Parlement toulousain est rétabli au mois de février 1775.*

*La dépravation suit le progrès des Lumières, comme s'il fallait toujours que les hommes ne puissent s'éclairer sans se corrompre.*

*« La vérité, je l'ai dite, je meurs innocent ».*

*Toulouse a oublié les cris du supplicié, les proclamations d'innocence, elle accueille ce rétablissement par une explosion de joie et une débauche de réjouissances.*

*Ces festivités confinent au délire.*

*Le 8 mars, on désigne un roi de la Basoche et l'on demande aux habitants d'illuminer leurs maisons.*

*Le soir on tire un feu d'artifice sur la Place du Salin, décorée de pilastres et de colonnades.*

*Le 10, l'Université fait chanter un Te Deum à Saint-Etienne.*

*Les écoliers sont en vacances.*

*On distribue 1.500 pains et six barriques de vin aux pauvres.*

*Le 14, Saint-Priest, l'Intendant et Périgord, commandant de la Province, se rendent au Palais.*

*Les Parlementaires y étaient arrivés de leur côté, escortés de gardes bourgeois en rouge et bleu et des cavaliers de la Basoche en vert et argent.*

*Lecture faite de l'acte de rétablissement, les Parlementaires s'en revinrent avec la même pompe en une procession de 40 carrosses.*

★★

*L'atmosphère est encore à l'allégresse quand naît Bernard Antoine Tajan à Toulouse le 28 octobre 1775 lui, dont nul ne peut imaginer qu'il sera demain l'un des plus grands avocats de son temps.*

*Le siècle des lumières n'est pas encore celui de l'égalité des chances, et ce deuxième enfant d'une famille nombreuse et modeste n'est pas destiné à porter la toque et la robe.*

*Il n'est pas si loin le temps où Henri IV pouvait dire « si j'avais trois fils, le premier serait Roi de France, le second Cardinal et le troisième conseiller au Parlement de Toulouse, et ce ne serait pas le dernier qui serait le moins fier ».*

*Principale source de richesse des Toulousains, le Parlement, draine vers la ville des milliers de plaideurs qui y séjournent le temps d'un procès.*

*Les Toulousains voient dans les Parlementaires, qu'ils ont baptisés les « Pères du Peuple », les garants de la Morale, de l'Ordre et de la Religion.*

*Qui croise, rue Saint-Rome ou Porte Montgaillard, un Conseiller vêtu de pourpre qui se rend à l'audience chevauchant sa mule, s'incline respectueusement.*

*Mais s'il est vrai, Messieurs les Magistrats, et demeure qu'il n'est de bonne cour sans grand Barreau, le prestige du Parlement rejaillissait encore sur les Avocats.*

*Ces derniers le leur rendaient bien, qui, Taverne, à leur tête, souscrivirent pour l'édification de cet obélisque de marbre, encore là, derrière vous comme le témoignage anachronique, d'un monde qui allait s'écrouler sans même s'en apercevoir, d'une décadence qui s'affiche par ce qu'elle s'ignore.*

*La sphère dorée et le médaillon du Roi en rendent l'inscription presque inutile et ne seraient-ce vos costumes, je pourrais, en rêvant un instant, me demander pourquoi les lettres RF entrelacées ont remplacé les Fleurs de Lys sur ces murs ; mais nous savons aujourd'hui que leur ciel n'était beau que sous un faux jour.*

*Comment Bernard Antoine Tajan, a-t-il pu appartenir à ce monde clos et vieillissant, dont la Révolution, au fond, ne changera guère les usages.*

*Le hasard, ou la marche de l'Histoire, l'ont conduit aux portes de notre Ordre, et bientôt au faite de la gloire.*

*Septembre 1793,*

*La République est en danger.*

*A toutes nos frontières les troupes des coalisés s'avancent.*

*Au Sud, les forces espagnoles qui ont franchi les Pyrénées menacent déjà le Languedoc.*

*Le jeune Bernard Antoine Tajan, âgé de 18 ans, est pris dans la levée en masse et incorporé dans l'armée des Pyrénées Orientales, qui marche sur l'envahisseur.*

*Mais cette guerre, est-ce bien la sienne ?*

*Lui qui se passionnait hier encore pour la poésie, la rhétorique, la littérature et les sciences, auprès de son professeur, Pierre Carre.*

*Le voici à présent crotté, le ventre vide, en route pour le camp du Boulou.*

*La jeunesse toutefois, ne se nourrit pas de regrets, elle ne rêve que de lendemains, et c'est ce qui fait sa force.*

*Sage étudiant dont les seules passions avaient été consacrées jusque là à de spirituelles beautés, il va connaître l'odeur de la poudre et le son de la mitraille.*

*Tandis que Toulouse se transforme en un immense camp militaire, que le fourrage est entreposé à l'Ecole de Droit, que l'on organise au Couvent Sainte-Claire une fabrique de canons, qui laissera son nom à la rue de la Fonderie, Bernard Antoine Tajan participe sur le champ de bataille à toutes les actions d'éclat.*

*En moins de six mois des galons de capitaine viennent orner son uniforme.*

*Tajan dont la vue était mauvaise n'avait pu que faire preuve d'une aveugle bravoure.*

*Mais l'heure de son destin avait sonné et c'est là, dans l'incessante agitation des camps, au milieu des malles ouvertes et aussitôt refermées, que le jeune Tajan rencontre sa vocation.*

*Il assiste en effet certains de ses jeunes camarades devant les conseils de guerre.*

*Ingénieur dans la défense, éloquent dans la démonstration, tenace dans la recherche du succès, il parvient pour plusieurs d'entre eux à écarter l'issue fatale.*

*La paix enfin conclue avec l'Espagne au cours de juillet 1795 va rendre Bernard Antoine Tajan à la vie civile.*

*Un enfant était parti, c'est un homme qui revient, pour occuper tout d'abord les fonctions de secrétaire du Directoire, puis chef de division de l'administration départementale.*

*Les Académies ayant été supprimés par les Lois révolutionnaires, Bernard Antoine Tajan contribue à la fondation d'une association académique appelée « Le Lycée ».*

*Là, se retrouvent l'astronome Darquier, le musicien Chalvet, le poète Baour-Lormian et Carre qui est devenu son ami.*

*Tajan occupe pendant quelque temps le poste de secrétaire de cette nouvelle Académie, et à ce titre, prononce des discours dont un éloge de Bonaparte qui est remarqué.*

*Mais le Lycée, qui devient l'« Athénée », est la cible d'un railleur anonyme qui l'accable de ses satires.*

*Quoique les vers soient fort mauvais, ils écorchent sans pitié leurs victimes impuissantes.*

*A n'en pas douter, le coupable appartient à l'Académie, dont il surprend tous les travaux pour les mieux railler ensuite.*

*Un temps, l'on pense à Baour-Lormian, mais outre que cette production est trop indigne de son talent, il y est assurément le plus maltraité :*

*« Toi, Baour-Lormian dont la muse quindée  
sans le secours d'autrui, n'eut jamais une idée ».*

*Tajan lui-même n'est pas épargné, qui  
« ... d'un ton sec harangue l'Athénée  
proclame avec orgueil sa gloire d'une année... »*

*ou encore, propose l'auteur,  
« Que la prose au surplus ne vous chagrine pas,  
Tajan l'enrichira de son galimatias... »*

*La main qui trace ces vers enflés et lapidaires n'est pas identifiée.*

*C'est seulement après son décès, que Florentin Ducos put révéler le nom de l'auteur.*

*Il s'agissait de Tajan, son confrère et ami.*

★  
★ ★

Littérature, histoire ne suffissent pas à ce rédacteur impénitent qui collabore en outre au « Journal de Toulouse », pour lequel, il rédige des critiques littéraires et artistiques, souvent consacrées aux célébrités méridionales.

Aucun de ces écrits ne porte la trace d'une prise de position politique.

Cette attitude imprègne d'ailleurs la conduite de cet homme, studieux, universellement curieux, mais hostile à tout sectarisme.

Son énergie, son engagement, il les a réservés à d'autres causes qu'enfin il pourra défendre, en donnant toute sa mesure.

Car ces multiples activités d'importance très inégale ne sont que le prélude d'un avenir plus noble.

A près de trente ans, Bernard Antoine Tajan entreprend avec succès des études de Droit.

En 1805, il obtient le diplôme de licencié en Droit et acquiert le titre d'Avocat.

Bientôt, il renonce à toute activité administrative pour se consacrer entièrement au Barreau, où de rapides succès l'attendent.

Au mois de juillet 1815, la défaite de Waterloo sonne l'heure de l'exil pour l'aigle impérial.

A Toulouse, les royalistes « ultras » ont repris le haut du pavé.

Les « Verdets » ainsi nommés à cause de leurs tenues vertes, couleur du Comte d'Artois, parcourent la ville.

Volontaires royaux, ils procèdent parfois à des quêtes d'apparence innocente, qui prennent vite l'allure de véritables réquisitions.

Ils nourrissent des desseins absurdes et violents, rêvant de la résurrection des anciennes Provinces et d'une Royauté du Midi.

Ils détestent tout particulièrement le général Ramel, commandant le Département et décidé à maintenir l'ordre envers et contre tous.

Le 14 août ils se regroupent devant le domicile du Général Ramel et manifestent bruyamment leur hostilité.

Le lendemain, le Général rejoint son hôtel de la place des Carmes dans la soirée, lorsque un groupe de « verdets » l'assaille violemment.

Acculé à la porte de sa demeure, le Général tire courageusement son épée pour résister.

La sentinelle, en faction devant l'hôtel particulier, vient à son secours.

Elle est abattue aussitôt. Un coup de feu claque, le Général Ramel, blessé au bas ventre, parvient à se réfugier à l'intérieur.

La foule des manifestants, galvanisée par la haine, s'empare d'un bélier de fortune et défonce la porte.

Le Général perdant son sang, est poursuivi jusque dans un galetas, où il est massacré à coups de sabre.

Crime de la folie collective, plus qu'assassinat politique, l'affaire n'en passionne pas moins l'opinion Toulousaine.

L'ordre doit être restauré et le Pouvoir active aussitôt les poursuites.

Plus de trois cents témoignages sont recueillis qui permettent de traduire six accusés devant la Cour Prévotale de Toulouse.

En raison des risques d'émeute, l'affaire est jugée à Pau.

Bernard Antoine Tajan, dont la réputation s'affirme, assure la défense du dénommé Carrière, convaincu d'avoir porté un coup de sabre à la victime.

Aux termes d'une brillante et pathétique plaidoirie, il fait verser des larmes d'attendrissement au public en invoquant,

« En ce jour de fête de Saint-Louis », la présence toute proche du berceau d'Henri IV dont la ville de Pau est la gardienne.

Carrière ne sera condamné qu'à une peine de cinq années de réclusion.

★ ★

Même s'il est appelé à y rencontrer les plus grands succès, Bernard Antoine Tajan n'a pas embrassé la profession d'Avocat pour les seules joies, parfois éphémères, du Prétoire Criminel.

Ses premiers pas au Barreau, il les esquisse à l'ombre d'un ancien Avocat au Parlement, Jean Baptiste Lapomarde de Laviguerie, Doyen de l'Ordre.

A cette rigoureuse école du Droit, Bernard Antoine Tajan découvre la science de celui qui fut le plus grand juris consulte Toulousain, souvenir d'un temps, où la procédure presque entièrement écrite devant les Parlements, réservait la première place aux savants rédacteurs de mémoires.

Ces temps changeront et le Bâtonnier Auguste Albert évoquera en termes austères, en 1882, ces confrères du temps passé « ... sur la fin de leur carrière, nos vieux avocats consultants et instruisants, vénérables débris des traditions parlementaires, désormais retirés dans le huis clos de leur Cabinet qui fit leur fortune et leur gloire... »

L'austérité de leurs études, raillée par le bâtonnier Albert n'empêchait pas la vertu de leurs âmes.

Laviguerie, apprenant un jour qu'un plaideur, auquel il avait assuré le succès de son procès, a été condamné et se trouve ruiné, le fait appeler.

Se livrant à une nouvelle étude du dossier, il constate qu'il a mésestimé la valeur d'une pièce essentielle.

Aussitôt, il répare sur ses deniers, la perte subie par le malheureux.

Tajan, n'oubliera pas celui qui fut son maître et publiera en 1831, le Recueil des Arrêts du Parlement de Toulouse, rassemblés par Laviguerie.

★  
★★

Héritier de cet enseignement de science et de vertu, Tajan fondera quelques années plus tard la première revue périodique de jurisprudence.

Sa conception moderne ne peut manquer d'étonner le praticien contemporain.

Le Mémorial de Jurisprudence, ainsi baptisé par son auteur, se propose en effet de répertorier avec méthode les décisions les plus significatives rendues par les juridictions locales.

Un bref et pertinent commentaire les accompagne le plus souvent.

L'ouvrage qui paraît pour la première fois en 1820, se dote très vite d'une partie préliminaire réservée à la Doctrine.

L'exemplarité des peines, la validité du testament olographe, le fonctionnement du régime dotal, la saisie brandon, autant de sujets dignes d'un intérêt toujours actuel, sont traités à cette rubrique.

Malheureusement, autant de thèmes passionnants que je ne puis faire revivre aujourd'hui pour vous par quelques studieuses lectures...

La clarté de la présentation, le soin apporté au classement des décisions, la qualité des notes rédigées par d'éminents confrères, font rapidement de cet ouvrage un instrument de référence, et de nombreux abonnements viennent consacrer le succès de cette publication novatrice.

Mais le sang qui rougira en 1817 les berges de l'Aveyron lui donnera une scène à sa mesure, celle des plus grands.

★  
★★

La nuit s'est faite sur le centième jour.

L'aiglon est loin, son père survit dans l'exil de Sainte-Hélène.

Louis XVIII tente de restaurer sur les ruines d'un empire un royaume de stuc et de staff.

Nous sommes au mois de mars.

Alors que Rodez quitte la torpeur givrée de l'une des dernières nuits de l'hiver, on découvre, tournoyant dans les remous du fleuve, le cadavre exangue du Procureur Impérial, Joseph Bernardin Fualdès.

A la gorge s'ouvre une plaie béante qui semble un rictus affreux.

Une formidable affaire criminelle commence.

Autour de la dépouille s'agitent des ombres de sinistre mémoire.

S'agit-il des brigades de la Terreur Blanche, celles-là même qui massacrèrent à Toulouse le Général Ramel ?

Une vengeance dirigée contre cet ancien Président du Directoire, ancien accusateur public, ancien Procureur Impérial, ne surprendrait guère en ces temps agités.

Fualdès ne siégeait-il pas au jury du tribunal Révolutionnaire qui condamna à mort Charlotte Corday ?

Souvent les plus grandes frayeurs naissent de l'impalpable et la vieille cité Ruthénoise tremble, se croyant être la proie d'une obscure machination.

La monarchie à peine délivrée de la fièvre impériale, ne supporterait pas un nouvel accès de Terreur Blanche.

Un seul remède : des coupables et à défaut de les chercher, l'on pourrait aussi bien les choisir.

Alors passées les premières alarmes, les langues se délient, livrant tous les ragots, les petites rancœurs, les jalousies mesquines, elles s'emballent, déblatèrent et affutent déjà le fil du couperet.

La machine est en marche.

La veille du drame, un homme a été vu, errant dans la ville.

Son allure de colosse avait quelque chose de monstrueux, dit-on

Bastide Gramont, hobereau du cru, connu pour ses alliances royalistes, possède une taille et une force exceptionnelles.

Quel coupable idéal...

Qu'il soit le filleul de la victime n'en rend le crime que plus odieux.

A ce complot il a fallu des complices ?...

Qui sont-ils ?

La canne de Fualdès traînait au coin d'une ruelle sordide.

A quelque pas de là, la maison Bancal, tient l'un de ces commerces dont les biens pensants adversaires sont souvent les meilleurs clients. On ne pardonne pas toujours aisément les torts que l'on partage...

Visites, perquisitions, interrogatoires du Commissaire de Police,... rien n'y fait.

Les époux Bancal vivent là avec leurs cinq enfants, et des locataires, tant il est vrai qu'il n'y a pas de petits profits.

Cependant, d'autres rumeurs courent :

Le soir du crime, des hommes portaient un paquet volumineux, devant la maison de Bancal.

Un témoin jure avoir entendu l'un des enfants Bancal s'écrier :

« Pas avec ce couteau, c'est celui qui a tué le Monsieur. »

Interrogée la jeune Magdelaine Bancal, fille aînée du couple, déclare avoir assisté au crime, blottie dans un lit aux rideaux tirés.

D'un doigt tremblant, elle désigne les coupables :

Bastide « grand et noir » le chef de la troupe, le Bancal, ses parents, des locataires, et d'autres, inconnus.

C'est une vérité sans complaisance qui sort de la bouche de cette enfant.

Ils couchent le « monsieur » sur la table ; après l'avoir contraint à signer des papiers, on pousse le baillon dans sa bouche, puis tandis qu'on le maintient de toutes parts, chacun à son tour, enfonce un couteau dans sa gorge.

Les femmes présentes auraient recueilli le sang de leur victime dans un baquet, que l'on donnera ensuite à boire au pourceau de la maison...

A cet instant, l'étrange cérémonie, devient mystérieuse.

Dans une pièce voisine on surprend une jeune femme, déguisée en homme.

Bastide veut supprimer ce témoin gênant, mais on s'interpose.

La nuit devient folle.

Hébétée, la mystérieuse inconnue, se jette à genoux et, la main sur le cadavre encore tiède, prête serment de garder le secret, avant de retrouver la liberté.

La vie en échange d'un serment, n'est-ce pas là le signe d'une organisation puissante et redoutable ?

Un lugubre cortège se forme et l'on requiert un dénommé Bousquier pour transporter le corps.

Peut-on imaginer sans frémir cette procession silencieuse entre les murs rouges de la cité endormie ?

Les cœurs battent dans le silence, les pas se font plus lourds, et enfin le fleuve, choisi pour linceul du Procureur Impérial.

Quel romancier n'aurait voulu rêver un si beau crime ?

Bousquier arrêté avoue :

Oui Bastide était le chef.

Oui le corps de l'infortuné M. Fualdès était là, sur la table, roulé dans une couverture.

L'affaire est faite, mais loin d'être terminée.

D'abord, il manque un cerveau à cette entreprise :

On va le trouver en la personne de Jausion, beau-frère de Bastide, habile agent de change ruthénois, il était l'homme d'affaires de Fualdès.

Qui d'autre a pu extorquer les signatures la nuit du drame ?

Mais surtout, l'ombre demeure autour de cette femme travestie...

Qui est-elle ?

Quel fut son rôle ?

Complice obligée ?

Respectable bourgeoise retenue dans les liens d'une liaison inavouable ?

Ou encore l'émissaire de la Puissante organisation qui a condamné et exécuté Fualdès ?

Un amant infidèle et volage, voulant se faire valoir auprès de ses amis, donnera son nom : Clarisse Manzon.

L'inconstante Clarisse, délaissée par son mari, que ses frasques et sa légèreté ont lassé : la messe noire tourne au vaudeville.

L'opinion se délecte déjà des rebondissements de ce feuilleton inépuisable.

La belle Clarisse consent des aveux, qu'elle rétracte bientôt.

Si elle craint encore elle, la fille du Président de la Cour Prévotale, n'est-ce pas que des coupables courent toujours ?

Enfin, au terme d'un procès qui dure un mois, la Cour d'Assises de l'Aveyron va rendre un verdict de mort.

Cependant la Cour de Cassation annule cette décision et renvoie l'affaire devant la Cour d'Assises du Tarn.

L'affaire Fualdès atteint alors une notoriété nationale, la publicité est à son comble.

Des reporters, du Moniteur, du Journal de Paris, sont envoyés sur place.

De grands noms du barreau sont attendus, on murmure celui de Tajan.

Bernard Antoine Tajan est au sommet de sa renommée, qui a, depuis longtemps, franchi les limites du Languedoc.

A plusieurs reprises, sa voix s'est faite entendre dans d'importantes affaires, comme celle des parricides Cantegril, ou encore l'assassinat du Général Ramel.

Son talent, sa puissance d'évocation, sa force de conviction le rendent inévitable.

Cela est si vrai que Tajan est sollicité à la fois par l'un des accusés, et par le fils de la victime Didier Fualdès.

Il choisira d'assister le jeune Fualdès, partie civile contre les assassins de son père.

Sans doute fut-il sensible au malheur et à la détresse d'un orphelin pour lequel il plaidera sans aucune contrepartie.

L'horreur du crime, l'ombre menaçante du complot, mais aussi des clameurs de la foule, rendaient nécessaire le plaidoyer sévère, mais calme de Bernard Antoine Tajan.

Tour à tour, il stigmatise l'abomination du meurtre, dénonce la duplicité de ses auteurs qui ont ruiné un enfant innocent.

Écoutons-le un instant s'adresser à Bastide, qui au lendemain de son crime, se présente au domicile de la victime :

« Quoi ! vous demandez Fualdès ? Ah ! dites plutôt ce que vous en avez fait et obéissez enfin à vos remords. Ne voyez vous pas que son ombre vous poursuit, que c'est elle qui vous presse, qui vous entraîne dans une maison remplie de son nom et de ses souvenirs de sa tendresse comme pour vous forcer d'en reconnaître la puissance et de révéler votre hideuse ingratitude en présence de tout ce qu'elle aimait ? – Vous demandez Fualdès ? mais ce nom, comment avez-vous osé le prononcer ? Comment n'avez-vous pas craint que cette femme que vous interrogiez et que vos traits avaient déjà glacé d'effroi ne lût sur votre front la preuve de votre crime ? Comment n'avez-vous pas craint qu'elle ne découvrit sur vos mains les empreintes du sang que vous aviez versé ? – Vous demandez Fualdès ? Allez revoir son cadavre : vous le trouverez sur le rivage... Allez vous assurer que c'est bien là votre victime..., mais elle n'est plus gémissante et plaintive comme dans les moments affreux où elle palpait sous vos coups... Vous la trouverez terrible et menaçante contre ses assassins. »

Les témoignages accablants recueillis contre les accusés, l'abomination de leur acte rendaient vains les efforts de leurs défenseurs.

La Cour d'Assises prononcera trois condamnations à mort et deux peines de galères à vie.

L'affaire Fualdès s'achève, elle quitte le prétoire pour la postérité.

Le nom de Tajan lui demeure attaché à tout jamais.

\*  
\* \*

A quoi bon vous dire à présent qu'il fut mainteneur de l'Académie des Jeux Floraux, qu'il fut membre de l'Académie des Sciences, Conseiller de Préfecture et même, Chevalier de la Légion d'Honneur ?

Ou'importe ?  
En plaidant pour Didier Fualdès, il disait le malheur de toutes les victimes.  
En plaidant pour les « Verdets », il devenait l'Avocat de tous les passionnés.  
Tajan, ton nom est passé, et bientôt l'obscurité qui avait environné ton berceau va couvrir aussi ton modeste cercueil.  
Ton seul amour fut la Défense.. !  
Cette maîtresse exigeante et passionnée, qui parfois, d'un souffle, d'un mot, éveille l'espoir au fond du cœur des hommes.